

[panorapresse.ouest-france.fr](https://panorapresse.ouest-france.fr)

## Après leur grève, les enseignants du lycée Risle-Seine obtiennent gain de cause

3-4 minutes

Suite à l'assemblée générale du 12 février 2026, présentant la dotation d'heures attribuée au lycée Risle-Seine pour la rentrée 2026-2027, les enseignants avaient refusé le manque de moyens qui leur permettaient de travailler dans de bonnes conditions. Leurs revendications portaient sur cette prévision de dotation imposée par le rectorat qui, malgré une augmentation de 10 élèves à la rentrée prochaine, soit 80 en deux ans, prévoyait une baisse de 50 heures d'enseignement. Conséquence : une dégradation des enseignements notamment de l'enseignement professionnel et davantage de cours en classe entière de 30 élèves au lieu de demi-classe en enseignement général.

D'autre part, cette décision aurait entraîné une personnalisation plus difficile et une prise en charge des élèves à besoins particuliers (dispositif Ulis) ou en situation de handicap, plus compliquée.

La section locale de la Fédération syndicale unitaire (FSU) avait donc déposé auprès des services du rectorat de l'Académie de Normandie un préavis de grève pour la période du mardi 3 au vendredi 6 mars. Mais en l'absence de réponse du rectorat au retour des vacances scolaires, les enseignants de façon unanime avaient décidé d'exercer leur droit de grève durant cette période. Claire Désautés, professeur de mathématiques, nous avait confié : « **Nous constatons une forte mobilisation comme nous n'en avons pas vu depuis longtemps, soit entre 80 et 90 % des enseignants.** »

### Des résultats satisfaisants

Claire Désautés explique que malgré cette forte mobilisation, les enseignants avaient assuré le bon déroulement des BAC blancs les mercredi 4 et jeudi 5 mars afin de ne pas pénaliser les élèves avant de reprendre les cours le lundi 9 mars. « **Dans un premier temps, le rectorat a rectifié son erreur au niveau des CAP et a donc redonné les heures nécessaires au dédoublement de cette classe. Nous avons finalement obtenu un rendez-vous au rectorat le mardi 17 mars où nous avons été reçus.** » Elle poursuit : « **Nous avons pu expliquer nos problématiques notamment concernant le nombre croissant d'élèves en difficulté et à besoins particuliers en précisant que nous avons toujours exécuté jusqu'à présent ce qui nous était demandé, mais qu'aujourd'hui, avec ces nouvelles mesures, la situation deviendrait ingérable. Nous avons donc demandé de conserver les 7 h qui devaient nous être enlevées. Après avoir bataillé dur, nous en avons obtenu 6, ce qui nous permet de dédoubler des heures d'enseignement professionnel. La réponse du rectorat nous est parvenue le 25 mars** ».

Concernant la septième heure toujours manquante, grâce à une modification de l'organisation interne du lycée qui a consisté à réduire le nombre de professeurs principaux de deux à un seul sur les classes de 3e prépa-métiers, elle a pu être récupérée. « **Nous avons été entendus par le rectorat et sommes plutôt satisfaits. Nous pourrions maintenir un enseignement de qualité en tenant compte de l'intérêt et des besoins des élèves** ».

De notre correspondante Marie-Christine Devillers



Suite à une réduction de la dotation horaire prévue pour la rentrée de septembre, les enseignants ont exercé leur droit de grève et ont obtenu gain de cause auprès du rectorat. | M-C.D